2025
2026

CONSERVATOIRE

à rayonnement communal

DE MUSIQUE ET DE DANSE

VILLE DE Livry-Gargan

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LIVRY-GARGAN EST AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE.

Il a pour mission essentielle de réaliser l'apprentissage et le perfectionnement de la pratique de la musique, du chant et de la danse en direction des enfants et adolescents livryens.

Il assure également un partenariat avec le collège Edouard-Herriot dans le cadre des classes musicales à horaires aménagés.

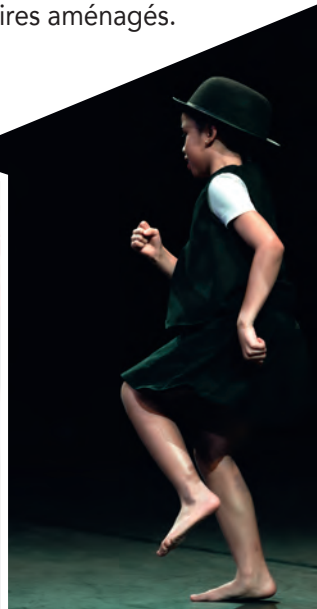

LA FORMATION MUSICALE

Apprentissage du langage musical obligatoire pour l'étude d'un instrument.

LES INSTRUMENTS EN COURS INDIVIDUELS

Accordéon, alto, batterie, clarinette, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, guitare (classique, basse ou électrique), harpe, piano, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

LE CHANT EN COURS INDIVIDUELS

Cette discipline s'adresse aux adolescents à partir de 16 ans et adultes, débutants ou confirmés.
La formation comprend aussi un cours de formation musicale et une pratique collective, l'atelier lyrique.

LA DANSE

- Danse classique ou danse contemporaine.
- 2 cours hebdomadaires à partir du niveau 1C1.
- Des ateliers spécifiques sont dédiés aux adultes.

PRATIQUES COLLECTIVES VOCALES

- **CHORALES** enfants associées à la formation musicale de niveaux 1C1 et 1C2.

- **L'ACCROCHE-CHŒUR**
  Chorale pour les enfants et adolescents menant un projet de comédie musicale (chant, danse, théâtre)
  Professeur : M. Loubier

- **CHORALE DES ADULTES**
  Cet ensemble est destiné aux adultes, même débutants, désirant pratiquer la discipline en visant des réalisations de qualité grâce à une pratique régulière (des tests d'entrée sont organisés pour réaliser l'équilibre des pupitres vocaux). Concerts à Livry-Gargan et en extérieur sur des répertoires variés.
  Professeur : F. Alberto /Pianiste - Accompagnateur : A. Trobo

PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

Les orchestres se produisent en concerts et participent aux manifestations locales.

CORDES

Orchestre Juniors : niveau instrumental 1C3-2C1.
Direction : B. Detton

Orchestre Maestros : niveau instrumental 2e et 3e cycles.
Direction : D. Matthès

VENTS

Orchestre Harmonie Juniors : niveau instrumental 1C3-2C1
Direction : F. Fèvre

Orchestre d'Harmonie : niveau instrumental 2e et 3e cycles.
Direction : F. Vernay

ENSEMBLES /ATELIERS

Ensemble de guitares : professeur D. Sanchez
Ensemble d'accordéons : professeur M. Petronio
Ensemble de harpes : professeur M. Schwob
Ensemble de pianos : professeurs J. Pirès/A. Trobo

ENSEMBLE MUSIQUE ANCIENNE

Ouvert aux **instrumentistes** à partir de 2e cycle.
Professeur : Tiphaine Gauthier

JAM SESSIONS

Ouvert aux musiciens jazz/musiques actuelles
Professeur : M. Usureau

ATELIER ARTS DE LA SCÈNE

Ouvert à toutes les disciplines à partir du 2e cycle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu en juillet et septembre

- **Méthode Suzuki :**
  Un cours d'apprentissage du violoncelle est proposé aux élèves à partir de 3 ans.
- **Éveil musical et corporel :**
  Un cours est proposé aux élèves de 5 ans (grande section maternelle).
- **Initiation à la musique :**
  Un cours de formation musicale et/ou un parcours de découverte instrumentale sont proposés aux élèves à partir de 6 ans (CP).
- **Initiation à la danse :**
  Un cours est proposé aux élèves à partir de 6 ans (CP - CE1).
- **Chant lyrique :**
  À partir de 16 ans.

FORMALITÉS

La participation financière des usagers aux services est calculée en fonction des quotients familiaux.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Copie fiche d'imposition n-2.
- Bulletin d'inscription dûment complété.
- Copie recto/verso de la carte d'identité du représentant légal ou de l'élève majeur.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse pour les élèves danseurs.

LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- **750** élèves
- **31** professeurs
- **400** heures hebdomadaires d'enseignement
- **30** concerts et prestations diverses par an

Le conservatoire est ouvert aux élèves :

le lundi de 15h à 21h30
le mardi de 14h à 21h30
le mercredi de 9h à 21h30
le jeudi de 14h à 22h
le vendredi de 14h à 21h30
le samedi de 9h à 18h

Le secrétariat est ouvert au public :

le lundi de 15h à 19h
les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h
le mercredi de 9h à 19h
le samedi de 9h à 13h30

41, rue Edouard Herriot - 93190 LIVRY-GARGAN
01 45 09 02 02 • conservatoire@livry-gargan.fr

Service communication - 2025